



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

N° Spécial

19 avril 2024

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 19 avril 2024

SOMMAIRE

Décision	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP n° 2024-035	18.04.2024	DECISION DE DELEGATIONS SPECIALES DE SIGNATURE POUR LES MISSIONS RATTACHEES Abroge la décision 2023-073 du 01/09/2023	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECISION DDFIP N° 2024-035 DU 18 AVRIL 2024 DE DELEGATIONS SPECIALES DE SIGNATURE POUR LES MISSIONS RATTACHEES

ABROGE LA DECISION 2023-073 DU 01/09/2023

L'Administratrice de l'Etat, Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 18 juin 2009 portant création de la direction départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 20 juin 2019 portant nomination de Mme Maïté GABET, Administratrice générale des Finances publiques, en qualité de Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Vu la décision du Directeur général des Finances publiques en date du 26 juin 2019 fixant au 1^{er} septembre 2019 la date d'installation de Mme Maïté GABET dans les fonctions de Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Décide

Article 1 :

Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

1. Pour la mission politique immobilière de l'État

Mme Sophie MANTEL, Administratrice de l'État responsable de la mission politique immobilière de l'État, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission politique immobilière de l'État et de signer, seule ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.

2. Pour la conciliation fiscale

M. Franck DUVAL, Administrateur de l'Etat, est le conciliateur fiscal départemental.

M. Romain PRUVOST Administrateur des Finances publiques adjoint, Mme Sylvaine GENTY, Administratrice des Finances publiques adjointe, Mme Isabelle LEYRAT-MIGNARD, Inspectrice principale des Finances publiques et Mme Virginie DUMORTIER, Inspectrice principale des Finances publiques reçoivent pouvoir, en qualité de Conciliateur adjoints pour le département des Hauts-de-Seine, de prendre en mon nom, et sous ma responsabilité, les décisions consécutives à la saisine du Conciliateur fiscal départemental et de signer les documents correspondants, dans la limite du domaine de compétence du Conciliateur fiscal défini par la Direction générale des Finances publiques, et de ses éventuelles modifications.

3. Pour la mission départementale Risques - Audit (MDRA)

M. François CUESTA, Administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la mission départementale risques et audit, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission risques et audit et de signer seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à la gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.

Risque, pilotage du contrôle interne et Cellule Qualité Comptable :

Mme Clarisse VAUXION, Inspectrice principale des Finances publiques, adjointe au responsable de la mission départementale risques et audit, reçoit mandat, en mon absence ou en cas d'empêchement, de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission risque - pilotage du contrôle interne – CQC et de signer seule ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à la gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.

Mme Hélène ANGER, Inspectrice divisionnaire hors classe des Finances publiques, MM Fabien BARDY et Louis ARZE, Inspecteurs des Finances publiques, reçoivent mandat de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à la mission Risque et CQC en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Clarisse VAUXION.

Audit :

En l'absence de M. François CUESTA, reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission d'audit et de signer, seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à la gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent :

M. Nicolas ARGENTIN, Inspecteur principal des Finances publiques

M. Alain BOUDIER, Inspecteur principal des Finances publiques

Mme Pascale COUPEY, Inspectrice principale des Finances publiques

M. Gérard FAVIER, Inspecteur principal des Finances publiques

M. Eric JAN, Inspecteur principal des Finances publiques

M. Guillaume QUESTIAUX, Inspecteur principal des Finances publiques

Mme Clarisse VAUXION, Inspectrice principale des Finances publiques

Mme Svetlana ZYKOVA, Inspectrice principale des Finances publiques

Article 2 :

La présente décision est d'effet immédiat et sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Nanterre, le 18 avril 2024

La Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine,
Administratrice de l'Etat

Signé

Maité GABET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Secrétariat général
Secrétariat général aux affaires départementales

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>